

concours à de si louables intentions.  
En conséquence, Leurs Majestés Très-  
Chrétienne, Britannique, & Catho-  
lique ayant mûrement considéré tous les  
points ci-dessus, ainsi que les différens  
évènements survenus pendant le cours  
de la présente négociation, sont con-  
venues, d'un commun accord, des  
articles ci-après, qui serviront de base  
au Traité de paix futur : à l'effet de  
quoi Sa Majesté Très - Chrétienne a  
nommé & autorisé le sieur César-Ga-  
briel de Choiseul, Duc de Praslin,  
Pair de France, Chevalier de ses  
Ordres, Lieutenant général de ses ar-  
mées, Conseiller en tous ses Conseils,  
& Ministre & Secrétaire d'État, & de  
ses Commandemens & Finances : Sa  
Majesté Britannique, le sieur Jean,  
Duc & Comte de Bedford, Marquis  
de Tavistock, &c. &c. Ministre d'État